

La Ville propose le classement de l'Hôtel Chaudoir



L'édifice date de 1762. © Engel&Völkers

Le Collège communal va soumettre, sur proposition de l'échevine du Patrimoine Christine Defraigne, le classement de l'Hôtel Chaudoir situé dans la rue des Bégards.

Le collège communal va soumettre le classement de l'Hôtel Chaudoir, a annoncé la ville de Liège. Cette édifice, qui date de 1762, est situé rue des Bégards fait partie intégrante du patrimoine liégeois.

L'Hôtel Chaudoir tient son nom de son propriétaire depuis le XX^e siècle. Il était anciennement appelé Hôtel Ransonnet (du nom de l'ancien propriétaire, le chanoine Ransonnet). Le bâtiment a la caractéristique d'avoir conservé son intérieur d'origine, celui-ci est d'ailleurs resté dans « son jus ». Les décors intérieurs sont également exceptionnels.

L'administration communal va élaborer le dossier technique/administratif et remplir le formulaire de demande de classement. Il sera présenté au Collège communal et sera ensuite transmis à l'AWaP qui adressera un rapport de recevabilité ou non de la demande auprès de la Ministre en charge du Patrimoine. Elle prendra ensuite la décision ou non d'ouvrir une enquête publique pour le classement. ■

RE. M.